

**Le bénévolat lors du Festival Groove'N'Move implique des responsabilités, des obligations et des droits, qui sont contenus dans la présente charte.**

Le bénévolat est un engagement social gratuit. La personne qui s'engage, choisit librement de donner une partie de son temps au Festival. Les bénévoles offrent des prestations qui améliorent la qualité de la manifestation qui ne pourrait pas avoir lieu sans eux.

Merci à tous nos bénévoles et futurs bénévoles qui s'impliquent avec enthousiasme et fidélité durant le Festival Groove'N'Move.

### **I - Le Festival Groove'N'Move et ses responsables s'engagent à :**

- accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière.
- offrir des conditions de collaboration saines et adaptées.
- lui confier une activité qui lui convienne, l'aider à s'insérer dans l'équipe et lui donner des informations exactes quant à l'objet de la mission qui lui est confiée, les règles à respecter et les limites de son engagement
- lui donner une information claire sur l'organisation, ses objectifs, son fonctionnement et lui assurer une aide et un accompagnement.
- respecter la dignité, reconnaître les compétences et ne pas violer le caractère privé des correspondances et informations personnelles transmises.

### **II- Vos responsabilités en tant que bénévole:**

- se sentir responsable et solidaire de la promotion et du développement de l'événement, et à ne pas mettre en péril le déroulement ou la réputation du Festival.
- être **à l'heure et sobre** au rendez-vous qui lui est fixé. En cas d'empêchement – quel qu'il soit – le bénévole avertit l'organisation **le plus tôt possible** et essaye de trouver un remplaçant. Il avertit le responsable de tout changement.
- assurer avec sérieux, ponctualité et disponibilité les activités choisies, respecter les horaires et consignes donnés par l'organisation et les responsables secteurs dans l'exercice de sa fonction.
- se référer à son responsable ou référent pour toute question, remarque ou problématique rencontrées.
- avoir le respect du matériel comme des personnes est la règle d'or; et ceci, autant pour le public et les lieux qui accueillent le Festival que pour les organisateurs et les autres bénévoles.
- collaborer dans un esprit calme et serviable.
- ne pas offrir de verre/entrée/nourriture au public ou même à des connaissances, ni de faire des prix préférentiels.
- ne pas laisser l'accès à des personnes non-autorisées aux zones réservées tel que le bar, les loges, les lieux du personnel ou du matériel du festival.
- dans tous les cas de figure, respecter la législation en vigueur.
- autant que possible, de participer aux réunions des bénévoles. En cas d'impossibilité prendre contact avec les responsables ou l'un des bénévoles présents afin d'être informé du contenu de la réunion.



## CHARTRE DES BENEVOLES 2017

### III - Vos droits en tant que bénévoles:

- o un T-shirt du festival offert
- o invitation au pot de bienvenue
- o rencontre avec le Directeur du Festival et son équipe.
- o accès gratuit aux stages d'initiations tenus le 14 février.
- o sur demande, vous pouvez obtenir une attestation d'engagement pour les postes que vous aurez occupés, remise durant le mois suivant le festival.

#### DE PLUS

##### Chaque mission\* vous donne droit à:

- une entrée valable pour un spectacle ou un battle de votre choix que vous pourrez offrir ou garder pour vous même.
- deux bons boissons pour la journée travaillée (pendant le festival).

##### Un engagement sur six missions minimum:

- donne droit à un badge "All access" pour la durée du Festival Groove'N'Move 2017.
- deux bons boissons pour les journées travaillées.

*\*Une mission correspond à 4 à 6 heures d'engagement sur une journée donnée. Une mission peut comprendre plusieurs postes. Il se peut que les postes changent en cours de mission selon les besoins identifiés par les organisateurs. Le bénévole accepte un poste et une mission en connaissance de ses capacités, affinités et disponibilités.*

### IV - Vos obligations en tant que bénévoles:

- avoir lu, approuvé et signé la présente charte
- avoir rempli le formulaire "inscription des bénévoles - Festival Groove'N'Move 2017"
- se conformer aux obligations spécifiques du/des poste/s dont vous avez pris la responsabilité
- être sorti de l'école obligatoire, être âgé de 16 ans révolus (18 ans pour travailler au bar ou dans les stands de vente)
- travailler un minimum de 4 à 6 heures pour chaque jour offert
- disposer d'une assurance responsabilité civile et avoir une assurance accident.

### V - Dispositions finales

Le bénévole déclare avoir lu, compris et approuvé la présente charte et s'engage à la respecter lors de son engagement durant le Festival Groove'N'Move 2017

#### Le bénévole:

Nom, Prénom:

Lieu et date:

Signature:

.....

#### Pour le Festival Groove'N'Move:

**Sébastien Boucher** (Directeur Général et Artistique)    **Ulinka Vitale** (Responsable Bénévoles)

.....